

## **COMMUNIQUE de PRESSE :**

Paris, le 03 Janvier 2008

### **SANTÉ/PORTABLES**

#### **Le Père Noël peut mieux faire**

Le Ministère de la Santé vient de publier une Recommandation de mise en garde sur l'usage du portable pour les enfants :

- <http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/actualite-presse/presse-sante/communiques/telephones-mobiles-sante-securite.html>

C'est un bon début, et beaucoup mieux que rien.

Cet avertissement aurait sans doute été plus efficace pour protéger les enfants et informer les parents s'il avait eu lieu avant les fêtes.

C'est pourquoi, en temps utile, en dates des 18 et 19 Décembre 2007, Robin des Toits avait publié lui-même deux communiqués, et en date du 20 Décembre était intervenu en diffusion concrète d'information devant les points de vente.

Avec une efficacité constatée.

Le communiqué du Ministère de la Santé parle de Principe de Prudence, et clame que rien n'est prouvé quant à la dangerosité des portables. Le Principe de Prudence ici invoqué semble en fait surtout appliqué aux profits de l'Industrie de la Téléphonie Mobile. Rappelons que les preuves scientifiques de la nocivité tant des portables que des antennes-relais surabondent :

- Rapport BIOINITIATIVE, Août 2007,  
600 pages – 15 auteurs – Plus de 1500 travaux publiés cités en référence.
- Etude REFLEX de l'OMS – 4.5 fois plus de risques de tumeurs cérébrales,
- Etc...,

Les sources publiques évoquent dans les médias la nécessité d'éviter de nouveaux drames, qui étaient aussi un peu des scandales, comme l'amiante ou le sang contaminé.

Tiens, tiens ...

Contact presse :

Etienne CENDRIER : 01 40 18 02 81

Marc CENDRIER : 01 43 55 96 08